

**AUCUN ACHAT REQUIS POUR PARTICIPER OU GAGNER. UN ACHAT OU UN PAIEMENT N'AMÉLIORERA PAS VOS CHANCES DE GAGNER.
NON VALABLE LÀ O INTERDIT. SAUF SI VOUS RÉSIDEZ EN FRANCE, EN ALLEMAGNE, EN GRANDE-BRETAGNE OU DANS UN AUTRE PAYS OÙ UNE RENONCIATION À UN RECOURS COLLECTIF N'EST PAS APPLICABLE PAR LA LOI, CES CONDITIONS DU CONCOURS FRESH PEACE CONTIENNENT UNE RENONCIATION À UN RECOURS COLLECTIF.**

1.- OBJET DE LA PROMOTION

Entreprise Responsable de la Promotion : LA PAZ FRESH, SL., avec CIF B-02873883, et dont le siège social est situé C/Venus, n°1, Pol. Ind. De Fortuna, 30620, Fortuna (Murcie).

Période de validité : La promotion sera valable du 10 Février 2025 jusqu'au 10 Mars 2025 à 23 h 59.

Portée de la promotion : Espagne, Allemagne, Royaume-Uni et France.

2.- LÉGITIMATION À PARTICIPER

Peuvent participer toutes les personnes physiques âgées de plus de 18 ans, résidant en Espagne, en Allemagne, au Royaume-Uni et en France, qui remplissent les conditions de participation décrites dans le présent règlement pendant la période promotionnelle.

2.- LÉGITIMATION POUR PARTICIPER

3.1.- PARTICIPATION

La participation à cette promotion implique l'acceptation de ce règlement. L'utilisateur, pour participer, doit respecter les étapes et exigences suivantes, pendant la période de validité :

1. Suivez-nous sur le profil Instagram (@lapazfresh).
2. Donnez « j'aime » ou « j'aime » la publication de la tombola (qui aura été préalablement publiée sur le profil Instagram).
3. Mentionnez un ami qui possède un profil valide sur le réseau social correspondant dans la publication cadeau.
4. Partagez la publication du cadeau dans les histoires (facultatif).

Un même utilisateur peut participer autant de fois qu'il le souhaite, à condition de remplir les conditions mentionnées ci-dessus et de mentionner des personnes différentes à chaque participation.

La participation à ce concours, ainsi que la publication des commentaires formulés par les Participants, ne peuvent en aucun cas violer les règles de la communauté ou les conditions d'utilisation du réseau social utilisé.

3.2.- CONCOURS

Une fois la promotion terminée, toutes les participations effectuées pendant la période de validité via Instagram seront collectées et le gagnant sera sélectionné par tirage au sort via la plateforme certifiée Easypromos parmi les utilisateurs ayant rempli les conditions de participation. Les participants n'ayant pas suivi toutes les étapes de la dynamique seront automatiquement éliminés du tirage au sort. Tout profil détecté comme faux ou commettant des actes frauduleux sera également supprimé du concours.

Le tirage au sort aura lieu le 11 Mars 2025 et sera rendu public sur les réseaux sociaux. Lors du tirage au sort, la plateforme Easypromos choisira au hasard 1 participation gagnante et 5 participations de réserve. Dans le cas où la participation choisie par la plateforme comme gagnante ne répond pas aux exigences requises, LA PAZ FRESH pourra l'écartier et choisir la participation choisie par la plateforme comme Première Réserve. Comme dans le cas précédent, une fois la participation du Gagnant exclue en raison de l'une des circonstances ci-dessus, dans le cas où la participation choisie par la plateforme comme Première Réserve n'est pas valable conformément aux critères précédents, la participation sera prise en compte comme invalide et, par conséquent, LA PAZ FRESH pourra l'écartier et choisir la participation choisie par la plateforme comme Deuxième Réserve. La même chose se produira avec la participation choisie comme Troisième Réserve et les suivantes. Dans le cas où la participation gagnante, ainsi que les réservations, seraient rejetées parce qu'elles ne sont pas valides selon les critères mentionnés ci-dessus, le prix sera déclaré nul et deviendra disponible pour l'organisation.

Une fois que LA PAZ FRESH aura connaissance de l'identité du gagnant, elle le communiquera de la manière décrite à l'article 3.5 du présent règlement.

3.3.- PRIX

Le prix promotionnel consiste en un Xbox Series S - 512 GB - Robot White.

Le prix comprend les taxes et les frais d'expédition, vous n'aurez donc pas à payer de tarifs spéciaux supplémentaires.

3.4.- CONSIDÉRATIONS COMMUNES RELATIVES AUX PRIX

Si, pour des raisons indépendantes de la volonté de LA PAZ FRESH, le prix offert dans le cadre de la promotion ne peut être garanti, il pourra être remplacé par un autre prix de caractéristiques égales.

Les prix sont personnels et incessibles, ils ne peuvent donc être transférés à une personne autre que le gagnant, ni être échangés contre tout autre élément, ni en espèces ni en nature. LA PAZ FRESH se réserve le droit de ne pas remettre le prix au gagnant qui ne répond pas aux conditions de participation exprimées dans le présent règlement.

3.5.- COMMUNICATION ET REMISE DES PRIX

Une fois le tirage au sort effectué via la plateforme certifiée Easypromos par laquelle sera déterminé le gagnant du prix à gagner dans cette promotion, LA PAZ FRESH enverra audit gagnant un message privé sur le profil Instagram. Ensuite, LA PAZ FRESH contactera le gagnant par e-mail dans les 48 heures ouvrables.

Si dans les 72 heures ouvrables suivant l'envoi du message privé le gagnant n'a pas pu être contacté (car le gagnant n'avait pas répondu ou n'avait pas répondu au mail après un total de 3 tentatives de la part de l'Organisation) ou le gagnant a refusé son lot, le gagnant recevra une communication dans laquelle il sera informé qu'il n'a pas été possible de le contacter après plusieurs tentatives et qu'il perdra son droit au prix, et contactera la réservation correspondante. Il en sera de même si le gagnant refuse son prix.

Dans de tels cas, le Gagnant de Réserve recevra un message privé sur son profil Instagram indiquant cette circonstance. Par la suite, LA PAZ FRESH contactera la Réserve Gagnante par email, dans les 48 heures ouvrables suivant la communication par message privé. Comme dans le cas précédent, si dans les 72 heures ouvrées suivant l'envoi du message privé, il n'avait pas été possible de contacter la Réserve Gagnante (car il n'avait pas répondu au message ou n'avait pas répondu à l'email après 3 tentatives de l'organisation) ou refuse le prix, il perdra son droit au prix et la personne suivante sur la liste des inscriptions de réserve sera contactée. Dans le cas où la participation gagnante serait rejetée, ainsi que toutes les réservations, parce qu'elles ne sont pas valides selon les critères énoncés ci-dessus, le prix sera déclaré nul et deviendra disponible pour l'organisation.

Une fois que le Gagnant sera localisé dans cette conversation et dans le message privé sur les réseaux sociaux envoyé en même temps, le Prix sera attribué.

De même, dans ledit e-mail, le gagnant sera informé des détails du prix et la lettre d'acceptation du prix sera envoyée par e-mail. La lettre d'acceptation du prix doit être complétée dans tous ses détails par le gagnant, en joignant une photocopie de son DNI ou tout autre document valide prouvant son identité (NIE, certificat d'enregistrement de citoyen de l'Union européenne ou passeport), et doit être signée par le gagnant et livré à LA PAZ FRESH dans les 5 jours calendaires afin de recevoir le prix.

LA PAZ FRESH considère la NON-ACCEPTATION DU PRIX **(RENONCIATION)** :

a. Le retour à LA PAZ FRESH de la Lettre d'Acceptation NON signée par le Gagnant. Les gagnants qui ne présenteront pas les lettres et/ou documents seront considérés comme renonçant au Prix.

b. Le retour à LA PAZ FRESH de la Lettre d'Acceptation sans inclure l'acceptation expresse et inconditionnelle du Prix par les gagnants. LES ACCEPTATIONS CONDITIONNELLES OU LIMITÉES NE SONT PAS VALABLES.

c. Défaut de remise de la lettre d'acceptation à LA PAZ FRESH dans les 5 jours calendaires suivant sa réception.

LA PAZ FRESH, une fois reçue la Lettre d'Acceptation, livrera le cadeau au gagnant dans un délai maximum de 30 jours ouvrables, à condition que le Gagnant ait envoyé ses données personnelles à LA PAZ FRESH conformément aux dispositions de cette section.

4.- EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ

À titre d'exemple et sans limitation, LA PAZ FRESH n'est pas responsable des circonstances suivantes :

- L'utilisation que le gagnant fait du prix faisant l'objet de cette Promotion.
- Dommages de toute nature pouvant être dus à l'indisponibilité temporaire ou à la continuité du fonctionnement des réseaux de télécommunications.
- Des services fournis par toute autre entité avec laquelle LA PAZ FRESH collabore dans la fourniture de services au gagnant, en conséquence des prix attribués, ainsi que ceux dérivés d'une action négligente dans la jouissance de ceux-ci.

- Des cas de force majeure ou de cas fortuit pouvant empêcher la réalisation de la Promotion ou la jouissance totale ou partielle de son prix. Dans le cas où cette Promotion ne pourrait pas être réalisée, soit en raison d'une fraude détectée, d'erreurs techniques ou de toute autre raison qui n'est pas sous le contrôle de LA PAZ FRESH et qui affecte le déroulement normal de la Promotion, LA PAZ FRESH se réserve le droit de l'annuler, de le modifier ou de le suspendre. Dans le cas où des circonstances imprévues et inévitables, même prévisibles, mais indépendantes de la volonté ou du pouvoir de disposition de LA PAZ FRESH (force majeure), survenant pendant la durée de validité de cette promotion ou avec un préavis suffisant avant son début, modifient, rendent difficile ou empêchent le déroulement correct de celui-ci (c'est-à-dire la livraison ou l'échange des prix, etc.) LA PAZ FRESH est exonérée de toute responsabilité pour toute altération de la dynamique promotionnelle (y compris la suspension soudaine de la promotion, les retards ou annulations dans la livraison des prix). . Pour l'application de ces bases, est considérée comme force majeure toute mesure gouvernementale ou prise par des agents publics dans le cadre d'une urgence sanitaire.

5.- INFORMATIONS DÉTAILLÉES SUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

La participation à cette promotion est volontaire et en cas de participation, vous êtes averti que le traitement des données personnelles des participants et gagnants de cette promotion est obligatoire dans les termes énoncés dans ces bases. Conformément à ce qui précède, la simple participation à cette Promotion implique nécessairement l'acceptation expresse par l'intéressé du traitement de ses données personnelles conformément à ce qui est décrit dans ces Bases. Les données des participants seront traitées conformément aux dispositions de la loi organique 15/1999 du 13 décembre sur la protection des données personnelles.

Véracité et exactitude des informations : les participants sont tenus de fournir des données exactes et mises à jour correspondant à leur propre identité, sachant par conséquent que les données fournies par les participants et, le cas échéant, par les gagnants à chaque phase, sont exactes et actuelles de la Promotion. , et il appartient à l'entité responsable et organisatrice de la promotion de communiquer toute mise à jour et/ou rectification de celle-ci. Le traitement des données des participants et des gagnants de cette promotion (ci-après également dénommés parties intéressées) sera effectué dans les conditions établies ci-dessous dans cette clause.

Responsable du traitement : Conformément au Règlement général sur la protection des données (ci-après RGPD), nous informons les participants et les gagnants que les données personnelles fournies pour participer à cette Promotion seront traitées par l'entité suivante, en tant que responsable du traitement : LA PAZ FRESH, S.L. (Calle Venus, 1. Pol. Ind. Fortuna, 30620 Fortuna-Murcia).

Finalités pour lesquelles LA PAZ FRESH traite vos données :

- En général, les données seront traitées pour réaliser toutes les activités nécessaires à la gestion de la participation des parties intéressées à cette promotion, ce qui inclut, si nécessaire, l'envoi de communications liées à cette promotion via les coordonnées fournies par les parties intéressées (e-mail, lettre ou appel téléphonique, le terme correct étant entendu comme les informations d'identification et de contact que l'intéressé a fournies au moment de sa participation à la promotion).
- Fournir aux parties intéressées les informations nécessaires pour que leur participation soit conforme à ces règles.
- Répondre aux demandes d'informations, aux interrogations et aux doutes des parties intéressées.
- Vérifier l'absence d'actions frauduleuses ou contraires à ces bases.
- Éliminer à juste titre toute personne intéressée qui frauderait, modifierait ou rendrait inutilisable le fonctionnement et le déroulement normal et réglementaire de la Promotion.
- Identifier l'intéressé gagnant.
- Vérifier que l'intéressé gagnant remplit les conditions nécessaires pour pouvoir participer à la promotion et qu'il a obtenu le prix légalement.
- Informer l'intéressé gagnant du lot obtenu en lui envoyant un email, un message privé ou un appel téléphonique. Par correctes, on entendra les informations d'identification et de contact que l'intéressé a fournies au moment de sa participation à la promotion.
- Adresser à l'intéressé gagnant la Lettre d'Acceptation, qui devra être complétée par l'intéressé et envoyée par email, accompagnée d'une photocopie de sa pièce d'identité.
- Gérer l'organisation du voyage et des activités restantes selon le prix décerné à l'intéressé.

Communication de données à des tiers par LA PAZ FRESH : Les données personnelles traitées par LA PAZ FRESH pour atteindre les finalités détaillées ci-dessus pourront être communiquées aux destinataires suivants en fonction de la base légitimante de la communication :

- Au Trésor afin d'effectuer la retenue à la source correspondante.
- Aux juges, tribunaux, associations de consommateurs ou tout autre tiers auquel LA PAZ FRESH est tenue de communiquer les informations en cas de litige de l'intéressé ou de réclamation de toute nature déposée par LA PAZ FRESH ou par l'intéressé lui-même.
- Dans les cas où le prix ou l'activité consiste en un voyage, afin de pouvoir attribuer correctement le prix obtenu par l'intéressé, LA PAZ FRESH transférera ses données - mais sans s'y limiter - aux entités sous contrat pour l'organisation du voyage ou de l'activité et des séjours faisant l'objet du prix, tels que les agences de voyages, les hôtels, les compagnies aériennes ou les sociétés de transport en général, les services de messagerie, les compagnies d'assurance ainsi que les autres tiers impliqués dans la gestion du

prix obtenu par l'intéressé, dans le but d'effectuer les démarches appropriées pour bénéficier du prix, la base légitimante d'une telle communication de données étant le développement et l'exécution de la relation promotionnelle.

Durée de conservation des données par LA PAZ FRESH : LA PAZ FRESH conservera les données des intéressés pendant la durée de cette promotion tant que les intéressés ne demanderont pas leur suppression et, une fois le traitement terminé, pendant les périodes de conservation établies dans la réglementation applicable pour le respect des obligations légales de LA PAZ FRESH.

Droits : Les parties intéressées (participants et gagnants) peuvent à tout moment exercer les droits d'accès, de rectification, de suppression, de limitation du traitement, d'opposition, de portabilité et de révocation du consentement (sans effets rétroactifs) au moyen d'une communication écrite à l'entité responsable de le traitement, accompagné d'une photocopie de la pièce d'identité nationale, à l'une des adresses suivantes : C/ Venus, n°1, Pol. Ind. De Fortuna, 30620, Fortuna (Murcie). Adresse e-mail : marketing@lapazfresh.com.

Caractère complémentaire de ce qui est établi dans ces bases concernant le traitement des données des participants et des gagnants : Ce qui est établi dans ces bases en ce qui concerne le contenu du traitement des données personnelles des intéressés (participants et gagnants), est complémentaire et non à l'exclusion de tout autre texte juridique informatif communiqué aux parties intéressées susmentionnées par le biais de coupons, formulaires d'inscription, politiques de confidentialité et autres documents à tout moment de leur participation à cette Promotion.

LA PAZ FRESH établira les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour garantir la sécurité que les fichiers automatisés, les centres de traitement, les locaux, les équipements, les systèmes, les programmes et les personnes intervenant dans le traitement automatisé de données personnelles selon les modalités légales et réglementaires prévues.

Vous avez la possibilité de contacter l'Agence espagnole de protection des données en cas d'incident dans le traitement de vos données. L'Agence espagnole de protection des données a pour fonction de garantir le respect de la législation et de contrôler son application. Vous pouvez porter plainte auprès de l'Agence espagnole de protection des données, notamment lorsque vous n'avez pas obtenu satisfaction dans l'exercice de vos droits, à Calle de Jorge Juan, 6, 28001 Madrid, numéro de téléphone de contact : 912 66 35 17 ou sur www.agpd.es

6.- DROITS À L'IMAGE

Le gagnant, en participant, autorise les sociétés organisatrices à reproduire, utiliser et diffuser son nom, prénom, image et contenu écrit ou tout matériel fourni, dans toute activité publicitaire et/ou promotionnelle liée à cette promotion, le tout dans tout support (y compris, mais sans s'y limiter, l'exploitation par Internet et Internet pour la téléphonie mobile) sans que lesdites activités ne confèrent droit à une rémunération ou à un quelconque avantage à l'exception de la remise du lot gagné conformément à ces bases.

Les participants, qu'ils soient ou non gagnants de la promotion, consentent automatiquement en participant à cette Promotion à l'utilisation, la publication et la reproduction dans le monde entier et sans limitation, par LA PAZ FRESH, de leur image dans tout type de publicité, Promotion, publication, y compris Internet, ou tout autre support de quelque nature que ce soit, à des fins commerciales ou informatives de LA PAZ FRESH. Parmi ces utilisations, vous pouvez, à des fins publicitaires ou promotionnelles, utiliser et retransmettre les images des participants via Internet, la télévision ou tout autre moyen envisagé par LA PAZ FRESH.

LA PAZ FRESH peut publier l'image et le nom des personnes qui ont gagné la Promotion à travers les moyens de communication que LA PAZ FRESH - sans limitation - considère. À ces fins, les gagnants, en acceptant le prix, autorisent automatiquement LA PAZ FRESH à publier leurs données personnelles, y compris l'image, afin d'informer les autres participants et le grand public qui étaient les gagnants.

7.- AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

S'il existe des lois dans les juridictions dans lesquelles nous organisons ce concours qui nous obligent à divulguer les informations personnelles des participants et des gagnants du concours aux entités gouvernementales afin qu'elles puissent garantir que nous organisons ce concours de manière équitable et conformément aux lois applicables en matière de protection des consommateurs, marketing et autres lois. Si une entité gouvernementale demande ces détails, nous les lui fournirons. En vertu du Règlement général sur la protection des données (RGPD), la base juridique de cette divulgation est de promouvoir nos intérêts légitimes dans l'organisation d'un concours conforme aux lois applicables.

Certaines lois britanniques nous obligent à publier ou à divulguer les noms (et, dans certains cas, les pays) des gagnants à des tiers qui nous demandent ces informations. Ces lois visent à garantir que nous organisons le concours de manière équitable et conformément aux lois applicables. Si vous êtes sélectionné comme gagnant potentiel du concours, une condition pour réclamer un prix et devenir gagnant du concours est que nous puissions divulguer votre nom et votre pays à cette fin. Il s'agit d'une partie nécessaire de notre contrat avec vous lorsque vous acceptez un prix pour gagner le concours, car notre contrat nous oblige à nous conformer aux lois qui s'appliquent à nous et les lois applicables nous obligent à faire de telles divulgations. En vertu du RGPD, la base juridique de cette divulgation est l'exécution de notre contrat avec vous pour organiser le concours conformément aux lois applicables ou pour promouvoir nos intérêts légitimes dans l'organisation d'un concours conforme aux lois applicables. La Paz Fresh conserve les informations personnelles soumises pendant le concours aussi longtemps que nécessaire pour administrer le concours et se conformer aux lois applicables.

8.- DROIT DE SIGNALER UN ABUS

Les participants sont informés que dans le cas où leur participation contreviendrait à l'une des règles établies dans le présent règlement ou s'il existe des soupçons fondés de fraude de la part de LA PAZ FRESH ou dans le cas où un tiers, participant ou non à la Promotion, signaler des irrégularités liées à la participation de l'intéressé, LA PAZ FRESH pourra analyser la situation et suspendre temporairement la participation de l'intéressé. Toutefois, si une fois étudiés les faits signalés ou connus de LA PAZ FRESH, une fraude de la part du participant signalé ou une violation de ces règles n'est pas prouvée, sa participation à cette promotion pourra être réactivée. De même, si LA PAZ FRESH est nécessaire pour étudier les événements survenus, elle en informera et informera les autorités publiques compétentes. Dans tous les cas, il est expressément interdit de signaler et/ou de notifier un abus en utilisant l'identité d'autrui.

9.- LETTRE D'ACCEPTATION DE L'ATTRIBUTION

Il sera toujours nécessaire pour le Gagnant de signer une Lettre d'Acceptation qui lui sera envoyée par email.

La Lettre d'Acceptation devra être complétée dans tous ses détails par le Gagnant, en joignant une copie de sa pièce d'identité et adressée par le Gagnant, sauf si le présent Règlement précise un autre délai ou une autre adresse, dans un délai de 5 jours calendaires à compter de sa réception à : marketing@lapazfresh.com.

10.- JURIDICTION APPLICABLE

À l'exception des droits obligatoires applicables en Espagne, la Promotion et ses Conditions Légales seront régies par la loi espagnole. Tout litige, divergence, question ou réclamation résultant de l'exécution ou de l'interprétation de ces Bases sera résolu par les Juges et Tribunaux de la Ville de Madrid, les parties renonçant à toute juridiction qui pourrait leur correspondre.

Le déroulement du concours et les relations juridiques des personnes qui y participent seront régis exclusivement par la législation espagnole, quel que soit le lieu à partir duquel un participant participe au concours. Dans le cas des consommateurs, ce choix de loi ne s'applique que dans la mesure où le consommateur n'est pas privé de la protection accordée par les règles impératives de protection des consommateurs de l'État dans lequel il a sa résidence habituelle.

11.- MODIFICATIONS ET/OU ANNEXES

LA PAZ FRESH, SL. se réserve le droit d'apporter des modifications ou d'ajouter des annexes au présent Règlement en ce qui concerne sa mécanique et ses prix, à condition qu'elles soient justifiées ou ne nuisent pas aux participants, soient effectuées pendant la période de validité de la Promotion et soient communiquées à ceux-ci correctement. .

12.- DROIT D'ÉLIMINATION DES PARTICIPATIONS FRAUDULENTES

LA PAZ FRESH, SL. se réserve le droit d'éliminer à juste titre tout utilisateur qui frauderait, altérerait ou désactiverait le bon fonctionnement et le déroulement normal et réglementaire de cette Promotion.

13.- LIVRAISON DES PRIX

Les dotations des gagnants sont nominatives et seront attribuées exclusivement sur les territoires mentionnés en début du présent règlement.

14.- IDENTIFICATION

L'identité des participants et des gagnants sera accréditée exclusivement au moyen de documents officiels (pièce d'identité, passeport ou autre document d'identification officiel).

15.- PRIX

Dans le cas où, avant la fin de la période promotionnelle, pour une raison indépendante de la volonté de LA PAZ FRESH, SL., il n'y a pas de disponibilité du produit proposé et prévu dans les présentes Conditions, LA PAZ FRESH, SL. se réserve le droit et la possibilité de le remplacer par un autre, de coût égal.

Les prix ne sont pas échangeables contre de l'argent ou tout autre prix.

LA PAZ FRESH, SL. Le Gagnant n'est pas responsable de l'utilisation du cadeau promotionnel, mais la commercialisation et/ou la vente de cadeaux promotionnels sont interdites.

Le prix n'est pas transférable, donc si le gagnant ne peut ou ne veut pas accepter le prix, ou y renonce, LA PAZ FRESH, SL. procéderait à la désignation du gagnant dans la réserve correspondante. Dans le cas où les réserves à leur tour n'accepteraient pas ou renonceraient au prix, celui-ci sera déclaré nul.

16.- ACCEPTATION DES BASES JURIDIQUES

La simple participation à cette Promotion implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent Règlement. Le non-respect par le participant de l'une de ces bases entraînera sa disqualification immédiate.